



Déclaration des assises de la Société Civile à Monastir

Les Assises de la Société Civiles sont tenues du 20 au 23 décembre dans la ville de Monastir et ce, à l'initiative du Réseau Doustourna, la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates et le Forum Tunisien des Droit Economiques et Sociaux avec le soutien de l'Union Générale Tunisienne du Travail, le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme et la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

Cette initiative a réussi à réunir plus de 650 participants et participantes représentant, environ, 200 associations et organisations oeuvrant dans différents domaines dans toutes les régions de la République Tunisienne et/ou à l'étranger. Cette démarche a été initiée dans un esprit de coalition dans le but d'élaborer pour un projet sociétal global autour des valeurs civiles, les principes démocratiques, la diversité, l'ouverture, le respect des libertés, les Droits de l'Homme et l'égalité sans aucune réserve ou discrimination.

L'ouverture de ces Assises s'est tenue le jeudi 20 décembre. Les travaux se sont déroulés durant deux jours. Réparties sur 15 ateliers et à partir de feuilles de routes préalablement élaborées par des ateliers préliminaires durant les mois de Novembre et Décembre 2012 avec l'appui d'une kyrielle d'experts, les associations ont débattu et discuté largement autour de divers thèmes à savoir le régime politique, la décentralisation économique, la protection environnementale, la réforme du système éducatif, l'égalité, la culture etc... . Les ateliers se sont distingués par une affluence hors pair enregistrant parfois plus de 50 participants dans chacun d'eux. Le niveau du dialogue et des échanges s'est distingué également par le respect

d'autrui et le droit à la différence des idées et propos.

Les travaux se sont poursuivis jusqu'à des heures tardives de la nuit afin que les responsables de chaque atelier puissent présenter les rapports¹ émanant de toutes les cogitations et réflexions ainsi que les recommandations qui se résument comme suit

Les principales recommandations :

1 – Institution d'une société orientée vers le bien être et la quiétude du citoyen, de la justice sociale à même de répondre aux aspirations et besoins essentiels de toutes les franges de la société pour la réalisation d'une qualité de vie et d'équilibre social.

2 – La réappropriation par l'Etat de son rôle social, l'harmonisation du Code du Travail et du Code des investissements avec les conditions de travail sédentaire minimal pour assurer la dignité du citoyen.

3 – L'adoption du modèle de développement régional et limitation de la centralisation politique dans les domaines économiques, politiques et culturels.

4 – L'adoption du principe de la généralisation des conseils municipaux dans les villes et régions urbaines ainsi que dans les agglomérations et ce dans le but d'ancrer des institutions républicaines qui représentent le peuple à tous les niveaux du pouvoir, et non le contraire.

5 – La renonciation graduelle à l'hégémonie du marché et ce suivant une série de décisions :

- L'encouragement de l'économie solidaire dans les différents secteurs, et la préparation d'une nouvelle génération de promoteurs solidaires socialement.
- L'amélioration et l'encouragement de projets économiques innovants à connotation sociale et la reconnaissance de la valeur du travail dans ce domaine.
- La promotion de d'institutions sur la base du respect de :
 - Le principe de la pérennité, la protection de l'environnement et les droits des générations futures ;

- Le principe de la participation dans la gouvernance et la prise de décision ;
- Le principe de la transparence dans la gestion financière ;
- Le principe de la finance solidaire et responsabilité socialement ;
- Les pré-requis équitables ;
- Le principe de la diversification de l'origine des financements et l'écartement de l'endettement perfide ;
- Le principe de l'emploi comme base pour bénéficier des avantages publics lors de la promotion d'entreprises dans le domaine de l'économie, de l'éducation et de la culture, eu égard, à l'efficacité et la rentabilité ;
- La nécessité de mise à disposition de moyens de solidarité pour la réduction du chômage et l'encouragement à la réhabilitation sociale et parmi ces moyens la création d'un fond pour le financement et la recherche soutenue du travail.

6 – Le travail pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire à travers une structure relevant du domaine de l'agriculture respectant les impératifs environnementaux sains et qui préservent le patrimoine hydraulique par l'utilisation des énergies renouvelables.

7 – L'établissement d'un cadre constitutionnel et légal constitutif basé sur le principe de la citoyenneté et ce par l'adoption du Pacte Social basé sur le lien entre les droits et les devoirs et la loyauté à la nation.

8 – La mise en force de l'engagement de l'Etat pour la subvention des lieux de culture, artistiques et leurs structures, l'encouragement à l'initiative et la création ainsi que la protection de la liberté des créateurs avec la reconnaissance du rôle des maisons de culture comme lieux publics soustraits à l'obligation de rentabilité pure.

9 – La reconnaissance de l'aspect public et général de l'école comme socle du régime républicain et l'attachement à l'institution de l'enseignement public portant obligations et gratuité ainsi que la préservation de l'aspect de mixité.

La reconnaissance également du principe de la neutralité des institutions d'enseignement.

10 – L’instauration du pouvoir législatif indépendant, administré par le conseil supérieur de la magistrature, élu et jouissant des pouvoirs les plus étendus dans la gestion de ce lieu public.

11 – La neutralité de l’institution sécuritaire et militaire des conflits politiques, et la reprise de la réforme de leurs cadres et la modernisation de leurs équipements avec la reconnaissance et l’obligation des principes de l’Etat de Droit et le respect des Droits de l’Homme.

12 – L’instauration de médias libres, pluriels, loin des pressions politiques et hégémoniques de groupes économiques influents et le soutien aux médias alternatifs régionaux et locaux à travers la mise à disposition d’avantages spécifiques.

13 – La prise en considération des Tunisiens à l’immigration comme étant partie principale dans l’établissement du profil de nos relations avec les pays étrangers concernés par:

- L’implication de la Société Civile à l’intérieur comme à l’extérieur dans la projection de la politique de l’immigration
- La signature de l’Accord International pour la protection des immigrés et le respect des Conventions Internationales à ce sujet.

14 – L’instauration d’activités sportives comme telles, loin des remplissages de lieux, des violences, des manœuvres financières et des discordes.

15 – La modernisation du système de l’enseignement supérieur et sa cohésion avec son environnement social solidaire, la recherche scientifique, l’encouragement et la réforme de l’organisation des laboratoires et les unités de recherches.

16 – La reconnaissance des Valeurs Universelles des Droits de l’Homme dans leur généralité et la non acceptation de leurs décompositions. L’instauration d’un Etat de Droit dont les principes de citoyenneté et d’égalité totale, effectives entre hommes et femmes sont respectés comme proclamé dans le Pacte de Tunis pour les Droits et Libertés et le respect des

Droits des minorités et l'incrimination de la discrimination raciale.

Ces recommandations se basent sur :

- La décentralisation généralisée à travers des structures régionales et locales souples, gérée suivant des principes participatifs et solidaires croissante, de la base au sommet, répondant aux besoins nécessaires et à la rentabilité dans le respect des principes de la citoyenneté.
- Un régime politique basé la séparation des pouvoirs et l'équilibre entre eux, constitué sur la pluralité et le respect des libertés fondamentales et individuelles, qui condamne la violence, adopte le principe du dialogue et se soumet aux institutions de veille et de modération.
- La contestation de la torture morale et physique, la réquisition de l'impunité avec la réhabilitation des victimes et la rééducation des criminels.
- L'ouverture sur l'environnement universel sans renier notre identité contemporaine basée sur le partage mutuel de la nation, de l'Etat, de la religion, de la langue, du territoire, de l'histoire et des valeurs universelles.
- La réaction positive avec les possibilités de création que possèdent le peuple, son élite et sa composante de la Société Civile.

Conclusion :

Dès la fin des travaux de ce Forum, nous nous sommes penchés d'ores et déjà à l'organisation de la réunion de la commission d'organisation, des responsables des différents ateliers et les experts afin d'établir un rapport préliminaire qui sera transmis à tous les participants et des rencontres cercles de discussion seront tenus dans toutes les régions.

Nous nous attendons à ce que tous les participants élargissent ces cercles de discussion dans leurs régions respectives afin de permettre l'implication de militants de la Société Civile qui n'ont pu être présents lors de ce Forum d'y participer et contribuer à l'enrichissement de ce rapport.

Par ailleurs, ce rapport préliminaire sera présenté aux membres actifs des organisations sociales et professionnelles pour commentaires et/ou avis, il sera également mis à disposition à travers les réseaux sociaux et les différents médias et toutes les remarques, commentaires, avis, contributions, seront pris en considération.

La phase finale verra l'établissement du projet sociétal global qui vous sera présenté soit en direct soit via les moyens d'information qui seront à notre disposition pour être par la suite et dès finalisation, présenté à la présidence de la république, au gouvernement, à l'Assemblée Nationale Constituante. Ce projet fera l'objet de diffusion à grande échelle, notamment aux partis politiques qui, peut-être, apprendront la leçon de la Société Civile qui présente l'alternative dans sa proposition, lors de la définition et l'élaboration de la nouvelle Constitution et dans la fixation de leurs programmes.

Nul doute que notre engagement dans le travail poursuivra une société solidaire dans un Etat Civil Démocratique constitué sur l'égalité sociale, l'équilibre entre les régions, les principes de la citoyenneté et l'égalité complète effective, de la dignité et le confort pour tous ses citoyens sans discrimination ou réserve aucune.

Cet engagement sera un instrument principal pour convaincre la gent politique active à collaborer et prêter oreille à la Société Civile dans la construction du futur de notre Tunisie.

Monastir, le 23 Décembre 2012.